

Décès du sénateur Crerar

pas compte de ces principes, la présidence peut les rappeler à l'ordre, mais cela se fait malheureusement au détriment de la période des questions.

Au cours de nos six premiers jours d'essai, les députés se sont sans aucun doute soumis à l'expérience de façon positive et consciencieuse. Si cette attitude se maintient, cette expérience si précieuse pourra sûrement devenir un article permanent du Règlement. Mon autorité représente simplement l'expression du désir des députés que les délibérations se déroulent sans heurts et aient la meilleure valeur possible, mais sans doute les députés le comprendront-ils que mieux vaut que la Présidence intervienne le moins possible dans les délibérations.

Cela dit, j'ajouterai en terminant qu'il s'agit là d'une question à débattre, et je comparais volontiers devant le comité permanent de la procédure et de l'organisation pour en discuter le plus tôt possible avec tous les députés intéressés.

* * *

LE DÉCÈS DU SÉNATEUR ALEXANDER CRERAR

HOMMAGES À L'ANCIEN MINISTRE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je m'en voudrais d'abuser du temps de la Chambre, ou encore du Règlement, surtout après la déclaration que Votre Honneur vient de faire sur le Règlement; cependant, je demande l'indulgence de la Chambre pour rendre hommage à M. Thomas Alexander Crerar, ancien membre du Conseil privé du Canada, qui est décédé au cours du dernier week-end à l'âge de 98 ans. Il a joué un rôle de premier plan dans l'évolution politique du Canada au cours des bouleversements qui ont marqué les premières décennies de l'histoire de notre pays. L'Ouest avait en lui l'un de ses porte-parole les plus dévoués, sachant toujours trouver les mots qui unifient plutôt que de ceux qui divisent, qui séparent.

[Français]

Le sénateur Crerar était un esprit essentiellement progressiste, et notre pays doit beaucoup à la générosité avec laquelle il a servi toute la politique en général, et le gouvernement dont il était membre en particulier. Je suis sûr que tous les députés se joindront à moi pour exprimer à sa famille nos sincères condoléances.

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je tiens à joindre ma voix et celle des députés de mon parti au vibrant hommage que le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Crerar. Le sénateur a eu une très longue et éminente carrière dans la vie publique du pays. C'était un homme aux convictions fortes, aux principes élevés, un homme qui considérait que ses propres principes et son devoir envers le pays dépassaient les loyautés partisans, un homme qui a participé à un gouvernement d'union nationale sous la direction d'un premier ministre conservateur à l'époque de la Première Guerre mondiale, un homme qui s'est associé au mouvement progressiste au cours des années 20, un homme qui s'est distingué par la suite en exerçant les fonctions de ministre au sein du gouvernement libéral du très honorable Mackenzie King.

Sans nul doute, c'était un homme doté d'un grand sens du devoir civique, un homme qui a vécu une longue vie et a toujours gardé un vif intérêt pour les questions publi-

[M. l'Orateur.]

ques, un homme qui a conservé des opinions fermes qu'il a défendues avec une grande force et une grande conviction.

Je tiens à me joindre au premier ministre pour offrir nos plus sincères condoléances aux membres de la famille du sénateur Crerar.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, au nom du Nouveau parti démocratique, je voudrais m'associer au premier ministre (M. Trudeau) et au chef de l'opposition (M. Stanfield) pour rendre hommage à la mémoire de feu le sénateur Thomas A. Crerar. Comme l'a dit à juste titre le premier ministre, il a été un des géants de l'histoire politique du Canada. Il y en a trois parmi nous dans cette Chambre—le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) et moi-même—qui l'ont connu en tant que ministre durant la deuxième guerre mondiale. Nous savons également qu'il avait été aussi ministre durant la première guerre mondiale alors qu'aucun de nous trois n'était encore ici.

On peut dire qu'il a eu une carrière remarquable, lui qui est entré au Parlement en 1917, à l'âge de 41 ans, et qu'est demeuré au Sénat jusqu'en 1966, à l'âge de 90 ans, soit une carrière parlementaire de 49 ans, dont cinq seulement passées à l'extérieur du Parlement.

A certains moments, quelques-uns d'entre nous avaient cru que feu le sénateur Crerar n'était pas aussi progressiste ou libéral qu'on l'eût souhaité, du moins sur le plan économique, mais son attachement à la défense des libertés civiles et sa dévotion aux principes auxquels il croyait, étaient manifestes.

Nous nous joignons aux membres de la Chambre pour rendre hommage à sa mémoire et exprimer notre sympathie à sa fille, M^{me} Naylor, ainsi qu'à tous ses proches.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, au nom des membres de mon parti, je me joins à mes collègues pour rendre hommage à l'honorable sénateur Crerar. Je n'ai pas eu l'honneur ni le privilège de connaître personnellement cet éminent personnage canadien, mais j'ai eu l'occasion de suivre ses activités alors qu'il était ministre dans le cabinet King.

Je crois que l'honorable sénateur Crerar a servi son pays selon ce que lui dictait sa conscience. Au nom de mon parti, j'offre nos plus sincères condoléances à sa famille.

* * *

• (1520)

AUDITEUR GÉNÉRALPRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION
INDÉPENDANT

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): J'aimerais déposer une copie du rapport, dans les deux langues officielles, du Comité de révision indépendant sur la fonction d'Auditeur général du Canada, en date de mars 1975.

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Traduction]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 1243, 1272, 1352, 1857, 1862, 1932, 1946, 1951, 1964, 1966, 1972, 1990, 1997, 2002 et 2172.